

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDÉ)**

4e séance – 18 septembre 2025 – 12 h 34 à 14 h 15

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du Citoyen

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :**Membres**

Edmond Leclerc, président et conseiller municipal – District de Buckingham (19)
Bettyna Bélizaire, vice-présidente et conseillère municipale – District du Plateau (4)
Mario Aubé, membre élu et conseiller municipal – District de Masson-Angers (18) (Visioconférence)
André Landry – ID Gatineau (Visioconférence)
François de Bellefeuille – Spiria
Murielle Laberge – Université du Québec en Outaouais (UQO) (Visioconférence)
Steve Brabant – Cégep de l'Outaouais
Stéfanny St-Laurent – Chez les Simone, tiers-lieu
Patrick Robert-Meunier, Codirecteur général – Mobi-O

Secrétaire

Séléna Beaumont-Demers, Cheffe de service comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Isabelle Veilleux, directrice – Bureau de développement économique (BDÉ)
Bada Bah, coordonnateur – BDÉ
Nicolas Greugny, coordonnateur de projet – BDÉ
Chantal Blais, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Personnes invitées

Isabelle N. Miron, conseillère municipale, District de l'Orée-du-Parc (9) et membre du sous-comité de l'économie sociale
Patrick Duguay, Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides – CDROL et membre du sous-comité d'économie sociale
Alicia Lacasse-Brunet, conseillère municipale – District de Bellevue (15)

ABSENCES :**Membres**

Geneviève Latulippe – Tourisme Outaouais
Pierre Roberge – Credivera
Jacqueline Frenette – VPL Verre et aluminium
Iseline Gandaho – Chambre de Commerce de l'Outaouais
Cheikh Saad Bou Diouf – RBC
Marc Carrière, préfet – MRC des Collines-de-l'Outaouais

Ressources internes

David Leclerc, chef de service – BDÉ

Véronique Martin, coordonnatrice de projet – BDÉ

1. **Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Le président constate le quorum et ouvre la séance à 12h34. Il souligne que la séance se déroule entièrement en public.

La séance publique est enregistrée. Il sera possible de visionner l'enregistrement sur le site Web de la Ville.

Le président remercie les membres qui participent à la séance.

Il souligne également la présence de Robert Patrick-Meunier se joignant comme nouveau membre représentant un organisme d'économie sociale à la Commission de développement économique. Robert Patrick-Meunier est le Codirecteur général de l'organisme Mobi-O. Cet organisme œuvre en mobilité durable avec des organisations, des municipalités et d'autres entreprises afin de mettre en place des solutions favorisant l'adhésion à d'autres modes de transport que l'auto solo. Mobi-O travaille en planification, mobilisation et sensibilisation. La mission de l'organisme est de stimuler la mobilité durable. La mobilité a un impact majeur sur l'économie. Il espère diversifier les perspectives de la Commission de développement économique par son expertise en économie sociale et en mobilité.

La présidence souligne qu'il s'agit de la dernière séance de la Commission dans le cadre du plan de travail 2024-2025 et qu'un bilan sera présenté lors de la rencontre pour ensuite être déposé au conseil municipal.

Murielle Laberge se joint à la réunion à 12 h36.

La présidence souligne également la participation de Patrick Duguay de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL) ainsi que celle d'Alicia Lacasse-Brunet, élue et présidente du comité consultatif agricole.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Bettyna Bélizaire

Appuyé par François de Bellefeuille

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré en lien avec les sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025

Le procès-verbal de la séance publique du 26 juin 2025 est déposé. Il a été validé par courriel auprès des membres et est diffusé sur le site de la Ville. Aucun suivi n'est inscrit.

5. Période de questions du public

Aucune question du public n'est adressée à la Commission lors de cette séance.

Toutefois, la présidence indique avoir reçu une correspondance de monsieur Étienne Fredette, directeur général de la Chambre de commerce de Gatineau. Il a formulé une demande afin que soit inclus aux statuts et règlements de la Commission de développement économique un poste de membre qui serait réservé aux jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans, ayant exercé des activités commerciales sur le territoire.

À son avis, cet ajout permettrait de favoriser une pérennité et un renouvellement au niveau de l'entrepreneuriat.

Les statuts et règlements font actuellement l'objet d'un processus de révision et une disposition sera ajustée afin de favoriser un entrepreneur de la jeunesse ou de la relève. Le projet sera présenté au conseil municipal pour décision.

Il est souhaité que le courriel reçu de la Chambre de commerce soit partagé aux membres de la commission.

6. Suivis des séances précédentes et mise à jour des dossiers

Isabelle Veilleux revient sur la dernière séance de la Commission. Les documents acheminés aux membres comprennent un tableau de suivi des séances précédentes. Les dossiers suivants sont discutés :

- Gouvernance de développement économique

Ce dossier a été discuté dans le cadre de la commission. La gouvernance de ce projet incluait la création de comités de travail, de pilotage, et un comité directeur. Monsieur André Landry a également participé au comité directeur.

La Commission de développement économique a émis une recommandation lors de la séance du 26 juin sur le modèle qui devait ensuite être validé au niveau du conseil municipal.

Les travaux se poursuivent et des présentations suivront. Le conseil d'administration d'ID Gatineau a été consulté en avant-midi au sujet des rôles et responsabilités des parties ainsi que des dispositions de l'entente. Une présentation aura lieu lors du comité plénier de la semaine prochaine et des résolutions seront soumises lors de la séance du conseil municipal d'octobre.

- Politique de développement commercial incluant le cadre de soutien des pôles commerciaux

Ce dossier sera également présenté la semaine prochaine en séance du comité plénier, et inclura le volet du cadre de soutien avec des recommandations. Ensuite, des discussions suivront au niveau du conseil municipal pour adoption.

Un membre souhaite obtenir des précisions quant aux positionnements des associations commerciales sur la proposition qui leur a été proposée.

La présidence souligne que les changements entraînent toujours des réactions. Les discussions s'étant déroulées en huis clos lors de séances précédentes et ne peuvent être discutées en séance publique.

La recommandation de la Commission de développement économique était d'appuyer des pôles commerciaux au lieu du soutien aux associations commerciales. Il était souhaité distinguer les deux et c'était un grand changement d'orientation pour la ville. Le conseil municipal devra juger de la proposition en tenant compte des réactions du milieu et des associations commerciales.

- Fonds de soutien aux OBNL appuyant l'entrepreneuriat

À titre de rappel, il s'agit d'un fonds de soutien annuel afin de soutenir des projets d'entrepreneuriat. Les demandes reçues sont présentées et analysées par un comité de sélection.

Isabelle Veilleux indique être à la recherche de 2 volontaires parmi les membres (non-élus et ne soumettant pas de projets) de la Commission pour compléter le comité de sélection. Un courriel sera acheminé aux membres à ce sujet. Le comité de sélection se rencontrera pour l'équivalent d'une demi-journée. Au préalable, les dossiers soumis seront résumés et compilés dans un fichier. Il serait ensuite souhaité que les membres du comité se réunissent afin de discuter et de déterminer des projets les plus porteurs. Les recommandations du comité chemineront directement au conseil municipal et non à la Commission de développement économique.

7. Renouvellement des membres de la CDÉ et calendrier des rencontres de 2026

La présidence indique qu'il s'agit de la dernière séance pour certains membres qui sont en fin de mandat. Il s'agit de François de Bellefeuille, Cheikh Saad Bou Diouf et Pierre Roberge. De plus, une démission de Sébastien Larose a également été reçue.

Il est toutefois possible de renouveler un mandat pour une période supplémentaire de 2 ans lorsque les membres complètent un premier terme. François de Bellefeuille indique avoir manifesté son intérêt de renouveler son mandat.

Le renouvellement d'un mandat est sujet à l'acceptation du comité de sélection et du conseil municipal.

Un autre poste est vacant dans le secteur de la construction. Des démarches ont été entreprises et il n'y a actuellement pas de candidature dans cette catégorie.

Le calendrier des séances de la commission pour l'année 2026 sera transmis ultérieurement.

8. Bilan du plan de travail 2024-2025 de la CDÉ et dépôt du bilan intérimaire du plan stratégique 2021-2026

Le bilan du plan de travail 2024-2025 de la Commission de développement économique est présenté en séance. Il sera également déposé au conseil municipal. La présidence souligne que le bilan intérimaire du plan stratégique 2021-2026 porte sur le développement économique de la Ville et il a été déposé aux membres. Il ne fera pas l'objet de la discussion actuelle.

Le plan de travail a été adopté en janvier 2024. Le bilan présente le mandat de la Commission, inclut un mot de la présidence et un retour sur les membres actifs et antérieurs ayant contribué à la réalisation du plan de travail 2024-2025.

Il souligne que le taux de participation est relativement faible et il souhaiterait que ceci soit amélioré. La moyenne de participation annuelle est de 61%. Il invite les membres à faire des commentaires sur la formule de suggestions pour améliorer la participation. Il remarque que le profil des membres peut expliquer cela. Un membre souligne également que de la sensibilisation peut être faite auprès des membres ayant de nombreuses absences.

Toutes les séances au calendrier ont été tenues, et il souligne la discipline des gens. Des ateliers de travail ont été tenus dans le cadre de la politique

de développement commercial. Le respect du temps des séances est mis de l'avant.

Un membre mentionne que des absences répétées devraient mener à la libération d'un siège. Il est souhaité que les statuts et règlements qui seront présentés au conseil municipal prévoient qu'une absence sans justification répétée à trois reprises mènera à une destitution du membre. Il est également mentionné que malgré la limite de deux mandats indiqués aux statuts et règlements, il est possible d'obtenir une résolution du conseil municipal permettant une prolongation au-delà de cette période. Il faut également préciser que le terme ne s'applique pas aux membres statutaires.

Un membre ajoute que le jeudi est une journée convoité pour les rencontres ce qui pourrait expliquer l'enjeu de présence. La planification annuelle aide à prévoir les agendas.

La présidence explique le rôle de la Commission dans les dossiers qui ont été abordés durant le mandat. Le nombre de recommandations formulées par la Commission lors de la réalisation du plan de travail est souligné.

Une portion des séances de la Commission de développement économique se déroule à huis clos en raison des sujets qui sont discutés.

Les dossiers traités dans le plan de travail sont présentés au document transmis aux membres. La présidence souligne que 100% des dossiers pour lesquels la Commission de développement économique avait reçu un mandat du conseil municipal ont été traités. Il souligne le travail des membres. Le plan était ambitieux et réaliste, et tous les objectifs ont été atteints.

Le dossier de planification stratégique a été reporté en raison de la refonte de la gouvernance en développement économique. Il est impossible d'avoir des orientations stratégiques sans que les bases aient été développées. On souligne qu'une consultation sur la planification stratégique de la Ville est en cours et est disponible en ligne jusqu'à demain. Il y a une nouvelle approche de gestion au niveau des priorités en fonction de la capacité organisationnelle de la Ville. L'exercice sera réalisé en fonction du plan stratégique de la Ville et le plan sera décliné dans les services de façon conjointe et matricielle par les chaînes de valeurs. Le lien du sondage est partagé dans le groupe de discussion Teams.

La présidence fait une courte présentation des dossiers:

- Diversification économique du centre-ville : La Commission n'est pas porteuse de ce dossier, mais est consultée à titre de partenaire pour le volet économique dans le plan de relance du centre-ville. L'apport des membres a profité à tous les travaux qui ont cours présentement. Il y a

des actions qui sont prises dans le centre-ville et qui découlent des discussions de la Commission.

- Espaces économiques spécialisés (parcs industriels et d'affaires) : une présentation sur les capacités a été réalisée, aux termes de laquelle il était possible de constater les limites de celle-ci. Il y avait à la Ville une stratégie de subventionner par la vente à petit prix de terrains et La CDÉ a recommandé la mise en place d'un prix de marché aux ventes de terrains dans les espaces économiques spécialisés par crainte d'épuiser les immeubles rapidement et de façon non stratégique. Ce dossier cheminera dans les prochaines années.

La CDÉ a eu comme rôle d'encadrer les ventes à faible coût afin de développer une stratégie pour ces espaces.

- Mobilité dans le secteur de l'aéroparc : Les solutions présentées à la commission sont en cours d'implantation. Les partenaires concernés pourront accompagner les entreprises de l'aéroparc à déployer des solutions de mobilité durable dans le cadre du sommet. Le conseil scientifique de la Ville appuie aussi les travaux. C'est un dossier qui se déroulera sur plusieurs années. On souhaite utiliser ce projet comme pilote dans d'autres projets et devenir modèle de référence pour d'autres organisations. L'apport de Nicolas Greugny dans ce dossier est souligné.

Steve Brabant quitte la rencontre à 13 h 12 et reprend son siège à 13 h 16.

- Structure de développement économique- Ce dossier débute par un diagnostic évaluant la performance de la structure de développement économique de Gatineau. Des constats dégagés, il est constaté que leadership et de performance des structures doivent être améliorés. Un rapport a été produit et une nouvelle structure a été proposée au conseil municipal avec un modèle mixte optimisé en conservant ID Gatineau et le partenariat avec la CDROL, tout en proposant d'avoir un service de développement économique qui a un pouvoir stratégique d'action. Ce chantier est en cours. Les recommandations cheminent vers le conseil municipal.

Patrick Robert-Meunier quitte à 13 h 16 et reprend son siège à 13 h 17.

- Veille de développement économique : Certains points de veille ont été soumis par les membres lors des séances. C'est un point ouvert, généralement traité à huis clos qui permet une certaine agilité à la Ville en ayant l'opportunité d'entendre les préoccupations des entrepreneurs. La Table d'éducation de l'Outaouais a effectué une présentation à ce niveau.
- Développement de la cybersécurité : C'est la deuxième mouture du projet de zone d'innovation dont la Ville n'avait pas obtenu la désignation par le

gouvernement du Québec. La Commission a participé aux discussions et aux réflexions pour la mise en place de la Maison de l'innovation technologique de Gatineau (MIT). La réflexion a été bonifiée dans le cadre d'atelier et dans des points de réflexion. Mme Isabelle Veilleux siège maintenant MIT avec d'autres membres de la commission de développement économique. L'organisme a été constitué et la CDROL a accompagné la ville dans ce projet. La MIT est en phase de démarrage. Il y a des discussions en cours pour explorer les mandats et la mutualisation. Madame Laberge souligne qu'ID Gatineau et l'UQO seront représentées à Montréal Connect.

- Développement commercial : La Commission de développement économique a été mandatée par le conseil municipal dans le cadre du renouvellement des ententes avec les associations commerciales. La politique de développement commercial a été élaborée avec des missions, vision et actions claires pour le développement commercial.

L'apport de la commission a été considérable dans les travaux à venir au conseil municipal. Le développement commercial est une vision, qui va au-delà de subventions aux associations. Il s'aligne avec la vision du développement du territoire de la ville et le schéma d'aménagement. Un membre souligne que le travail a été fait dans le cadre de l'arrimage du développement du territoire et que l'emplacement des commerces est essentiel pour assurer l'accessibilité. Le lien doit être fait avec les objectifs de la Ville en termes de développement en matière commerciale et permet de sélection des secteurs réservés à ces activités. Des suivis suivront dans les prochaines années.

Murielle Laberge quitte la rencontre à 13 h 28 et le quorum est perdu.

9. Bilan du plan d'action d'économie sociale et réflexion sur le prochain plan

Monsieur Nicolas Greugny prend la parole afin d'expliquer le bilan du plan d'action de la Politique d'économie sociale. Il rappelle que la dernière présentation à ce sujet lors d'une CDÉ, remonte à 2022. Depuis, le plan d'action a été lancé et aujourd'hui les réalisations sont présentées.

Il indique les membres du sous-comité. De plus, la présidente de la Commission consultative agricole, madame Alicia Lacasse-Brunet, a assisté à plusieurs rencontres. Le rôle est calqué sur celui des statuts et règlements de la Commission de développement économique. Elle formule, lorsque nécessaire, des recommandations à la CDÉ.

Les 5 orientations de la politique d'économie sociale sont présentées.

- 1- Reconnaître et promouvoir la contribution de l'économie sociale au développement d'économie sociale;
- 2- Accompagner les entrepreneurs collectifs dans le démarrage, la consolidation et le développement d'entreprises d'économie sociale;

- 3- Favoriser et soutenir la participation citoyenne dans la recherche et la mise en œuvre de solutions innovatrices au service du bien commun;
- 4- Renforcer le partenariat entre la Ville et les entreprises d'économie sociale dans un ensemble de secteurs d'activités économiques;
- 5- Maximiser l'utilisation des leviers municipaux pour renforcer la contribution de l'économie sociale dans au développement de Gatineau.

Les 5 orientations ont été déployées dans leurs actions respectives. Globalement, près de 80% des actions ont été réalisées (données provenant du mois d'août).

Certaines orientations ont des actions très concrètes alors que d'autres sont davantage en termes exploratoires. Monsieur Greugny présente les actions reliées aux orientations.

Steve Brabant quitte la rencontre à 13 h 31 et reprend son siège à 13 h 35. Il quitte la séance à nouveau à 13 h 40 et reprend son siège à 14 h 00.

Période d'échanges

Un membre indique qu'il est intéressant d'avoir la première politique d'économie sociale au Québec. Il est souhaité d'obtenir des indicateurs sur le nombre d'entreprises d'économie sociale qui sont soutenues. Plusieurs indicateurs internes sont disponibles, par exemple, quant aux montants attribués par secteur d'activité ou géographiques. On détermine à la grandeur de la ville comment les subventions seront travaillées, afin de déterminer si les outils de reddition de comptes sont adéquats, et à qui et comment les fonds sont distribués. Ensuite, il pourrait être possible de déterminer l'impact sur l'achat local et les contrats de service attribués.

Le sous-comité est un comité de travail à huis clos. La commission suggère certains sujets au comité de travail qui a des rencontres. Ce sont des dossiers où l'économie sociale apporte une solution à une situation. On veut mettre en œuvre des projets. Ces rencontres sont intéressantes et sont alimentées par l'administration. Elles sont davantage opérationnelles.

Patrick Duguay souligne que les comités de pratiques sont inspirants. Il y a des alliances entre plusieurs villes. Il donne la France comme exemple où il existe des associations de maires pour l'économie sociale. Il y a un enjeu de rayonnement et d'interprétation du gouvernement du Québec également. Le rôle et l'engagement de monsieur Greugny sont soulignés.

Un sondage est ensuite présenté aux membres.

La première question se lit comme suit :

« Quelles orientations devraient guider la municipalité pour 2026? »

Les membres sélectionnent en majorité la réponse 1, qui se lit comme suit :

« Répondre aux besoins des citoyens en renforçant les services offerts par les entreprises et organismes d'économie sociale ».

La seconde question suit :

« Quels leviers d'action devraient être priorités dans le plan 2026? »

Le choix dominant est « Développer des partenariats stratégiques et innovants ».

La troisième question se lit comme suit :

« Quels types d'impact devraient être ciblés pour 2026? »

Les membres se prononcent en égalité pour le « Développement de secteurs stratégiques (logement abordable, agroalimentaire, économie circulaire, services de proximité) et le renforcement du sentiment d'appartenance lié à des entreprises et organismes d'économie sociale ancrée dans leurs communautés.

Enfin, les conclusions de la présentation sur les perspectives 2026 sont présentées.

Une période de questions suit.

André Landry quitte la rencontre à 13 h 58.

La présidence demande des précisions sur la relation entre la Ville et les partenaires de l'économie sociale depuis l'adoption de la politique, il y a 4 ans. Il souligne que ce n'était initialement pas une relation instinctive. Maintenant l'économie sociale est davantage une solution. La Commission de développement économique a participé à la mise en place de la politique d'économie sociale.

Monsieur le président souligne la pertinence de cette démarche proactive.

Période d'échanges

Patrick Robert-Meunier souligne qu'au sein de l'organisme Mobi-O, ils ont perçu le changement dans les processus d'approvisionnement par

exemple. Les entreprises d'économie sociale étaient auparavant traitées de la même manière que les autres entreprises, alors que maintenant on considère l'apport collectif des organismes d'économie sociale. L'économie sociale a un effet structurant dans toutes les sphères de la vie sociale et économique. C'est une offre de services à moindre coût qui permet d'en faire plus pour la communauté. C'est un levier bénéfique à l'ensemble de la société.

Patrick Duguay renchérit en mentionnant qu'il y a de grosses différences ressenties du côté de la CDROL. C'est un dossier transversal et il faut travailler sur la culture au-delà des paramètres.

Un membre souligne qu'il faudrait également voir comment il est possible d'arrimer les entreprises d'économie sociale et les autres membres de la communauté d'affaires comme l'un pourrait être bénéfique à l'autre.

Il y aura un appel d'offres pour les acquisitions des arénas et il s'agit d'une opportunité ou des partenariats qui ne sont pas natifs pourraient se développer dans ce contexte.

L'économie sociale est une diversité de pratique et elle est souvent méconnue.

Monsieur le Président souligne l'apport de la CDROL et mentionne l'importance du rôle de la Ville de Gatineau comme pionnière en économie sociale.

Patrick Duguay quitte la rencontre à 14 h 24.

10. Varia

Aucun élément n'est ajouté à cette section.

Le Président remercie tous les membres ainsi que le personnel administratif pour leur participation.

Steve Brabant fait une motion de félicitations à la présidence pour ses 4 ans au sein de la Commission de développement économique.

François de Bellefeuille appui.

11. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission de développement économique est à déterminer (février 2026).

12. Levée de la séance

Il est proposé par Bettyna Bélizaire

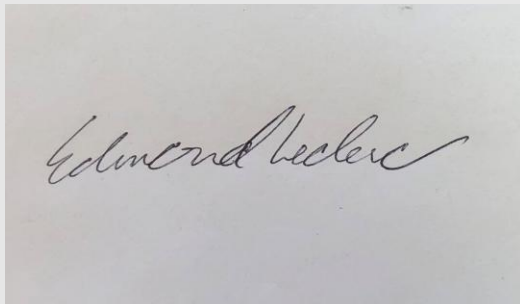
Appuyé par Steve Brabant

Et résolu que cette Commission lève la séance à 14 h 15

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENT
EDMOND LECLERC



SECRÉTAIRE
SÉLÉNA BEAUMONT-DEMERS